

Profil interculturel de Montréal

Juin 2019

Table des matières

1. Table des matières 1
1. Introduction 1
2. Contexte politique fédéral et provincial 2
3. Diversité locale et contexte politique 8
4. Gouvernance et participation démocratique 12
5. Politiques de bienvenue 14
6. Éducation, formation et langues 15
7. Emploi et affaires 17
8. Espaces publics, quartiers et mixité sociale 20
9. Médiation 21
10. Société civile 22
11. Culture 23
12. Conclusions et recommandations 26

Ce rapport est basé sur la visite de l'équipe d'experts du Conseil de l'Europe les 13 et 14 mai 2019, composée d'Ivana d'Alessandro et de Daniel de Torres. Il doit être lu en parallèle avec la réponse du Conseil de l'Europe au questionnaire de l'Index CCI de Montréal[1], qui contient de nombreuses recommandations et des liens vers des exemples de bonnes pratiques.

1. Introduction

Montréal est située dans la province de Québec, au sud de la province de Québec, province à l'est du Canada. Avec 1 704 694 habitants (2016), elle est la deuxième ville la plus populeuse du pays. D'une superficie de 365 km^2, la ville de Montréal occupe environ les trois quarts de l'île de Montréal, la plus grande des 234 îles de l'archipel d'Hochelaga, l'un des trois archipels situés près du confluent de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent.

La ville a été fondée en 1642 par des colons européens dans le but d'établir une communauté missionnaire catholique sur l'Île de Montréal qui devait alors s'appeler Ville-Marie, en l'honneur de la Vierge Marie. Son nom actuel provient du mont Royal, la colline à trois pics située au cœur de la ville. Depuis la confédération du Canada (1867), Montréal était le plus grand centre métropolitain du pays, jusqu'à ce qu'elle soit dépassée par Toronto dans les années 70.

L'agglomération de Montréal compte 1,9 million d'habitants[2], tandis que la région métropolitaine de Montréal compte 4 098 927 habitants (au 1er janvier 2016[3]). La municipalité est composée de 19 arrondissements[4] subdivisés en quartiers. Plusieurs (10) de ces arrondissements étaient originairement des villes indépendantes; la province de Québec a fusionné les 28 municipalités de l'île de Montréal en une ville unifiée de Montréal, à la suite d'une fusion municipale mandatée[5]. Par la suite, et après un référendum sur le retrait de la fusion (2004), quinze des municipalités précédemment indépendantes de l'île ont voté pour se séparer de la mégapole et devenir des municipalités reconstituées[6].

La majorité des migrants vivant au Québec se concentrent à Montréal (85,8%), qui en représente 23,4%, suivie de Sherbrooke (7,1%) et de Saint-Hyacinthe (6,1%).

À Montréal, environ 150 langues sont parlées et plus de 200 religions sont pratiquées. Alors que la province de Québec est majoritairement francophone, certaines municipalités de la

[1] Montréal : Résultats de l'Index ICC (https://rm.coe.int/analyse-des-resultats-de-l-index-icc-de-montreal/1680998689)
[2] Montréal en statistiques. Profil sociodémographique, mai 2018.
[3] de Montréal. Population totale 2016.
[4] Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Le Sud-Ouest, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Verdun, Ville-Marie.
[5] 2002 Réorganisation municipale de Montréal
[6] Étude de cas : la fusion de Montréal. Le Centre for Human Settlements (UBC).

région de Montréal sont majoritairement anglophones. Une caractéristique unique de Montréal est la connaissance pratique du français et de l'anglais.

Montréal possède la deuxième plus grande économie des villes canadiennes sur la base du PIB[7], et la plus grande au Québec. Avec une croissance réelle de 3,6% de son PIB (2019), la ville a enregistré la plus forte croissance économique parmi les grandes villes canadiennes, devant Toronto, Vancouver, Calgary et Ottawa-Gatineau.

La ville est aujourd'hui un important centre de commerce, de finance, d'industrie, de technologie, de culture et d'affaires mondiales. L'industrie aérospatiale est un employeur important au Québec, et Montréal abrite les sièges sociaux de l'Association internationale du transport aérien, du Conseil international de l'aviation d'affaires et de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La recherche et le développement pour le transport en général est une autre composante importante de l'économie, le port de Montréal étant l'un des plus grands ports intérieurs du monde. Parmi les autres industries, citons la recherche sur l'intelligence artificielle, la finance, la transformation des aliments, la fabrication de boissons, l'ingénierie, le développement de logiciels, la fabrication d'équipements de télécommunications et de produits pharmaceutiques, ainsi que l'impression et l'édition[8].

Les taux de participation de la population atteint 67,5%, et le taux de chômage diminue d'année en année. En 2018, Montréal a connu les taux de chômage les plus bas de son histoire, atteignant 6,1%.

2. Contexte politique fédéral et provincial

En 1870, juste après la Confédération, la population totale du Canada était de 3,6 millions d'habitants. Depuis, elle a presque décuplé, pour atteindre plus de 35 millions en 2016 et ce, en grande partie grâce à l'immigration. Au cours des dernières décennies, comme le taux de natalité du Canada a diminué, l'immigration a représenté la majorité de la croissance démographique. Sur les 6 millions de personnes qui se sont ajoutées à la population du Canada entre 1996 et 2016, les deux tiers étaient des immigrants.

Au XIX^{e} siècle, avec une population aussi faible, l'immigration était considérée comme un moyen crucial de développer le pays et son économie. L'immigration était généralement sans restriction, sauf pour les malades, les handicapés et les pauvres, selon la première loi sur l'immigration (1869). Les migrants chinois constituaient la seconde exception.

Après les vagues d'immigration principalement européenne, les bouleversements politiques et les problèmes économiques qui ont suivi la Première Guerre mondiale, une politique d'immigration plus restrictive a été mise en œuvre, qui s'est poursuivie jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. En vertu d'une loi révisée sur l'immigration (1919), le gouvernement a exclu certains groupes de l'entrée dans le pays. Après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle loi sur l'immigration (1952) a maintenu la politique discriminatoire du Canada à l'égard des immigrants non européens et non américains. Toutefois, en 1962, elle a mis fin à la

[7] Statista (2019)
[8] Encyclopédie Britannica : https://www.britannica.com/place/Montreal/People

discrimination raciale en tant que caractéristique du système d'immigration. En 1967, un système de points a été introduit pour classer les immigrants potentiels en fonction de leur admissibilité : les compétences professionnelles, les niveaux d'éducation, les aptitudes linguistiques et les liens familiaux sont devenus les principaux facteurs à prendre en considération pour décider qui peut immigrer – au lieu de la race, de la couleur ou de la nationalité.

Les politiques d'immigration et de population ont été réformées en profondeur dans la nouvelle **loi sur l'immigration (1976)**. Elle établissait pour la première fois dans la loi les principaux objectifs de la politique d'immigration du Canada. Ceux-ci comprennent la promotion des objectifs démographiques, économiques, sociaux et culturels du pays, ainsi que les priorités que sont le regroupement familial, la diversité et la non-discrimination. **La Loi a également permis la coopération entre les différents niveaux de gouvernement et le secteur bénévole pour soutenir l'inclusion des nouveaux arrivants. En même temps, elle a élargi le rôle des gouvernements provinciaux**, des groupes ethniques et des organisations humanitaires **dans l'élaboration des politiques et l'établissement des niveaux d'immigration annuels**. En 1980, cinq catégories d'immigrants ont été établies pour l'entrée au Canada : Indépendants, humanitaires, familiaux, parents aidés, et économiques.

En 2001, après le 11 septembre, le Canada a remplacé sa loi sur l'immigration par la **loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (2002),** qui a maintenu un grand nombre des principes et des politiques de la loi précédente, mais qui a donné au gouvernement des pouvoirs plus étendus pour détenir et expulser les immigrants soupçonnés de constituer une menace pour la sécurité.

Politique d'immigration du Québec

L'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867 fait de l'**immigration un domaine de compétence partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les politiques québécoises en matière d'immigration et d'intégration se distinguent de celles du gouvernement fédéral**, notamment dans la façon dont le Québec se représente et est représenté à l'étranger : comme une société d'accueil et d'intégration des nouveaux immigrants. Bien que le Québec n'ait jamais obtenu le contrôle total des politiques d'immigration et de citoyenneté[9], il a fait des pas importants dans cette direction par le biais des objectifs démographiques, économiques, linguistiques et humanitaires de ses différentes politiques publiques.

Le Québec a créé son propre ministère de l'immigration en 1968, l'une de ses priorités étant de recruter des migrants francophones[10].

Après la loi sur l'immigration de 1976, qui a élargi le rôle des provinces dans l'élaboration de la politique migratoire, le Québec a été la première province à conclure un **accord spécial sur**

[9] Près de 33 % de tous les immigrants au Québec ne sont pas sélectionnés par le Québec.

[10] De nombreux débats intenses sur la question linguistique ont conduit le Québec à poursuivre une législation visant à établir le français comme seule langue officielle en 1974. En 1977, le français est devenu la langue d'enseignement obligatoire pour tous les résidents, y compris les immigrants nouvellement arrivés, à l'exception de ceux qui invoquent la décadence anglophone.

l'immigration avec le gouvernement fédéral pour renforcer sa capacité à sélectionner et à intégrer les immigrants : l'Accord Canada-Québec (1991).

Gouvernement fédéral	Québec
Admet des immigrants au Canada et détermine le nombre total d'immigrants admis chaque année	Immigration permanente : 1) le nombre souhaité d'immigrants; 2) la sélection des candidats qui souhaitent s'établir au Québec (à l'exception des demandeurs du statut de réfugié et des membres de la catégorie du regroupement familial); 3) l'administration, le contrôle et la durée des engagements de parrainage.
Définit les normes générales de traitement des demandes d'immigration et les catégories générales d'immigrants. Détermine quels immigrants peuvent présenter une demande au titre de la catégorie du regroupement familial et les responsabilités financières assumées par leurs parrains.	L'immigration temporaire : Le consentement du Québec est requis pour : 1) délivrer un permis de travail; 2) délivrer un permis d'études et admettre les étudiants étrangers (sauf ceux qui participent à un programme canadien d'aide aux pays en développement); 3) autoriser les étrangers à venir au Québec pour y recevoir des soins médicaux.
Définit et accorde la citoyenneté.	Fournir des services d'accueil et d'intégration économique et linguistique aux nouveaux résidents permanents[11]
Responsable du traitement des demandes de statut de réfugié faites au Canada.	
Autorité sur le mouvement des travailleurs temporaires	

Tableau 1 : Compétences en matière de politique migratoire selon l'Accord Canada-Québec (1991).

Le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois

Avant les années 1960, le Canada avait une **approche assimilationniste** de l'immigration. Les groupes et les personnes considérés comme incapables de s'assimiler culturellement étaient rejetés de l'immigration et de la citoyenneté. Avec la résurgence du nationalisme québécois dans les années 60, la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme a été créée pour étudier les tensions entre francophones et anglophones et a conclu qu'il y

[11] Le Canada compense financièrement le Québec pour la prestation de ces services, à condition qu'ils correspondent à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient fournis aux résidents permanents qui auraient pu être sélectionnés par le Canada.

avait plus de deux cultures au Canada. L'idée du multiculturalisme canadien est née après la Commission.

En octobre 1971, le président Pierre Elliott Trudeau a officialisé une politique multiculturaliste canadienne, déclarant qu'il n'y avait pas de culture officielle au Canada, mais deux langues officielles. Avec l'établissement de cette politique, Trudeau a peut-être conçu le multiculturalisme comme un outil pour intégrer les francophones du Québec au reste du Canada (Ciasson,2012).

Au cours des années 1980, le gouvernement canadien a réaffirmé le multiculturalisme par le biais de divers documents officiels, tels que la Constitution canadienne de 1982, la Charte des droits et libertés de 1982 et la **loi sur le multiculturalisme de 1988**, qui vise à « préserver et à renforcer le patrimoine multiculturel des Canadiens » et reconnaît le multiculturalisme comme un aspect fondamental du Canada (article 3).

En ce qui concerne le Québec, avant la Seconde Guerre mondiale, il était surtout culturellement homogène, francophone, catholique et rural. Les immigrants s'intégraient généralement à la communauté anglophone, et les francophones considéraient l'immigration comme nécessaire.

Dans les années 1960, le Québec a commencé à intervenir systématiquement dans la politique d'immigration. L'immigration était alors un outil économique et un outil de construction politique et culturelle (Ciasson,2012). À partir des années 80, la présence des communautés culturelles est devenue une réalité de plus en plus importante. De nouveaux défis sont apparus, notamment assurer la pleine participation des immigrants à la vie collective, et le développement des relations interculturelles. **Le besoin croissant d'immigration couplé au rejet officiel du multiculturalisme et au besoin d'auto-préservation culturelle francophone a conduit au développement officieux d'une politique d'intégration propre au Québec, l'interculturalisme**.

Tous les gouvernements élus du Québec ont rejeté le multiculturalisme fédéral, principalement en raison de la perception selon laquelle le multiculturalisme visait à miner le Québec et ses aspirations nationalistes. Selon cette perception, le multiculturalisme prive le Québec de la possibilité de se constituer en principal point de ralliement identitaire pour ses habitants, traitant ainsi les Québécois comme un autre groupe culturel dans la mosaïque culturelle canadienne (plutôt que comme une société distincte et une nation). De plus, l'**interculturalisme propose une critique du concept de mosaïque culturelle du multiculturalisme** : il n'est pas assimilationniste mais pas non plus excessivement relativiste et fragmentaire sur le plan culturel comme le multiculturalisme est perçu comme tel (Ciasson,2012).

Les politiques d'immigration du Québec et les mesures de soutien à l'intégration des immigrants ont inclus la **sécularisation des institutions publiques** (à l'exception du système scolaire) et la **francisation de l'espace public**, qui sépare la langue française de ses racines ethniques et en fait la langue du gouvernement et la langue commune des citoyens dans leur

vie publique. Le Québec a également pris un certain nombre de mesures juridiques pour lutter contre la discrimination et garantir les droits culturels des individus[12].

Chronologie des politiques d'immigration et d'intégration au Québec

- 1981 : Le Québec crée le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI). Son premier plan d'action, « **Autant de façons d'être Québécois** » (1981), est publié suite au référendum sur la souveraineté du Québec. Les objectifs de ce plan étaient de maintenir et de développer les communautés culturelles du Québec, de faire connaître la contribution de ces communautés au patrimoine commun du Québec, et de favoriser leur intégration dans les institutions publiques, notamment par l'accès à l'emploi. **Le modèle proposé dans ce plan, la « convergence culturelle », se distingue du melting-pot américain, du multiculturalisme canadien et de l'assimilation française,** en définissant le Québec comme une nation à caractère francophone, où la culture française représente un foyer de convergence pour les cultures minoritaires, mais où la légitimité de ces cultures est affirmée, avec l'intention de les garder « originales et vivantes partout où elles s'expriment ».
- 1984 : **Conseil des communautés culturelles et de l'immigration**. Cet organe était composé de représentants de la société civile et avait pour rôle de fournir au ministre des avis critiques. Il a été dissous en 2011.
- 1990 : Le MCCI publie un énoncé de politique sur l'immigration et l'intégration intitulé « **Bâtissons le Québec ensemble** », qui propose un plan d'intégration des immigrants et des communautés culturelles sur la base d'un contrat moral englobant ce que le gouvernement du Québec définit comme les éléments d'une « culture publique commune » : valeurs démocratiques, laïcité de l'État, résolution pacifique des conflits, français comme langue officielle et commune, pluralisme et égalité entre les femmes et les hommes. Ce document faisait de l'interculturalisme, de l'adaptation des institutions à la diversité et des accommodements raisonnables des parties intégrantes de la vision qu'il exprimait.
- 1994-1996 : Le ministère change plusieurs fois de nom. Le gouvernement commence à promouvoir une nouvelle approche, fondée sur la citoyenneté, le « cadre civique » et le patrimoine commun du Québec. Le concept de **citoyenneté** représente un progrès, car il met l'accent sur les liens politiques qui unissent tous les citoyens, et non seulement sur les liens interculturels, tout en réaffirmant la diversité du peuple québécois.
- 2005 : *Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*. Le gouvernement a adopté une nouvelle politique intitulée « **Diversité : Une valeur ajoutée** ». Les objectifs du gouvernement sont une intégration réussie, la mobilisation économique de la diversité et la promotion de la langue française. Cette nouvelle politique comprend des mesures dans les domaines de l'éducation aux droits, de la lutte contre le racisme et la discrimination, et du rapprochement interculturel. Elle était accompagnée d'un plan d'action gouvernemental visant à favoriser la participation de tous les Québécois au

[12] Il a adhéré à un certain nombre de pactes et de conventions internationales sur les droits de la personne, a adopté la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (1975), a publié la Déclaration québécoise sur les relations interculturelles et interraciales (1985) et a mis en œuvre des programmes d'accès à l'égalité en emploi.

développement du Québec. Ce plan couvrait la période 2008-2013 et a été achevé en mars 2014.

Cette nouvelle politique était également accompagnée d'une déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise qui devait être signée par toute personne souhaitant choisir le Québec comme destination. Cette déclaration[13] énumère les valeurs énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui constituent le fondement de la société québécoise.

- 2014 : *Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*. Le gouvernement du Québec a entamé des discussions interministérielles afin d'élaborer une nouvelle politique publique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion pour remplacer l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration émis en 1990.
- 2015 : La Commission parlementaire des relations avec les citoyens du Québec a entrepris des consultations spéciales et des audiences publiques sur un document intitulé « **Vers une nouvelle politique québécoise de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion** ». Ces consultations portaient sur la vision, les orientations et les stratégies de la nouvelle politique québécoise, qui sont :

 « L'identité québécoise, plurielle et dynamique, enrichie par l'apport de personnes de toutes origines, mais profondément attachée à la préservation de son caractère distinct et francophone et de l'apport historique des peuples autochtones et de la communauté anglophone du Québec;

 La langue française, langue officielle du Québec et langue commune de l'espace public dans la société québécoise;

 Ouverture aux contributions multiples, où la diversité et les affiliations plurielles de la population – qui se manifestent librement et ouvertement dans la vie publique – sont reconnues et valorisées;

 Accès équitable pour tous les citoyens aux ressources, services, institutions et espaces publics sans discrimination;

 La participation active à la société, qui est attendue et encouragée;

 Le rapprochement interculturel, où les rencontres positives entre personnes de toutes origines favorisent des relations civiques harmonieuses et de nouveaux liens de solidarité tout en contribuant à prévenir les préjugés, l'intimidation et la discrimination;

 Une approche de l'intégration des immigrants qui repose sur la réciprocité et le partage des valeurs communes de la société québécoise;

 Médiation et ajustement mutuel dans le respect des principes fondamentaux de la société québécoise. »

[13] « Le Québec est une société libre et démocratique. Les pouvoirs politiques et religieux sont séparés au Québec. Le Québec est une société pluraliste. La société québécoise est fondée sur la primauté du droit. Les femmes et les hommes ont les mêmes droits. L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect des droits et libertés d'autrui et du bien-être général. »

3. Diversité locale et contexte politique

Données démographiques de Montréal

Si au cours du XIX^{e} siècle et de la première partie du XX^{e} siècle, la population de Montréal s'est diversifiée avec l'arrivée d'immigrants, notamment en provenance des pays européens, à partir des **années 1970, on a assisté à une augmentation notable de la diversité de la population**, notamment grâce à l'arrivée d'immigrants en provenance d'Haïti et du Vietnam. Depuis les années 1980, la diversité de la ville a considérablement augmenté, et selon les dernières statistiques de 2016 de Statistique Canada, la population migrante de Montréal est composée de 570 940 personnes, ce qui correspond à 34,3% de la population totale[14].

Les groupes de migrants les plus importants sont originaires de : **Haïti (8,6%), Algérie (6,9%), Italie (6,4%), France (6,2%), Maroc (5,9%), Chine (4,7%)**, Liban (3%), Philippines (3%), Roumanie (2%), Iran (1,9%), Inde (1,8%), Égypte (1,7%), États-Unis (1,7%) et Syrie (1,6%). Parmi tous les résidents, 639 850 personnes (38,5%) sont nées à l'étranger et sont donc considérées comme des migrants de première génération; 341 380 (20,5%) sont des enfants de deuxième génération; et 682 000 personnes âgées de 15 ans et plus (**41%) appartiennent à la troisième génération et aux suivantes**. En ce qui concerne la catégorie d'admission et le type de demandeur, la majorité de la population immigrée est constituée de « **migrants économiques** », 27,5% sont parrainés par une famille et 16% sont des réfugiés. Quelque **34,2% de la population** de Montréal et 13% de celle de la province de Québec sont membres d'une **minorité visible**[15]. Les cinq minorités visibles les plus nombreuses sont les Noirs (10,3%), les Arabes (7,3%), les Latino-Américains (4,1%), les Sud-Asiatiques (3,3%) et les Chinois (3,3%)[16].

Un tiers des nouveaux immigrants (34%) ont un faible revenu, ce qui signifie qu'une part importante de leur revenu est consacrée aux besoins de base.

Dans l'ensemble, le Québec est la province qui compte le plus faible pourcentage d'autochtones, soit 1,2%, contre 2,8% pour l'ensemble du Canada. **Montréal compte 1% de population autochtone**, dont la moitié est composée de membres des Premières nations et l'autre moitié de Métis[17]. Cependant, lorsqu'on identifie l'ascendance autochtone de la population, on constate que 3,1% de la population montréalaise a « une seule ascendance autochtone et non autochtone » (source ?).

[14] Le terme « immigrant » désigne les personnes qui sont, ou qui ont été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Ces personnes se sont vu accorder le droit de vivre au Canada de façon permanente par les autorités d'immigration. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus dans cette catégorie. Statistique Canada. Immigration et citoyenneté.

[15] Les minorités visibles sont définies par la Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ».

[16] Statistique Canada, Minorités visibles

[17] Satistiques Canada, population autochtone

Politiques d'immigration et de diversité

Le gouvernement de la province de Québec a la majorité des compétences sur les politiques et programmes liés à l'immigration et à l'intégration des migrants et des réfugiés. Les compétences de Montréal sont déterminées par le gouvernement du Québec et sont précisées dans la Charte de la ville de Montréal (2016). Cependant, étant donné que la majorité des migrants québécois vivent à Montréal, la ville a joué un rôle très proactif dans la promotion de politiques et de mesures dans ce domaine. De plus, la reconnaissance du statut de région métropolitaine a permis à Montréal d'acquérir de nouveaux pouvoirs (et ressources) pour le développement de politiques publiques en matière d'immigration au niveau municipal.

Afin de mieux comprendre les politiques de la ville dans une perspective interculturelle, il est important de souligner certains aspects de l'évolution de ses politiques au cours des 30 dernières années[18].

D'abord colonisée par la France, puis conquise par l'Angleterre, Montréal est divisée par son double héritage. Afin de gérer les relations entre les deux groupes, les élites, tant canadiennes-françaises qu'anglaises, ont opté pour une approche de séparation institutionnelle selon les lignes ethniques et linguistiques : les paroisses, les écoles, les collèges, les sociétés de charité, les ordres professionnels et les associations nationales ont été organisés et encouragés à se développer séparément (Massana et Rioux, 2018).

Il y a 30 ans, l'interculturalisme est apparu comme une façon de sortir progressivement de la séparation historique des institutions de la ville et d'unir la diversité des communautés présentes à Montréal, dont les francophones et les anglophones. Bien qu'il ait fallu attendre les **années 2000 pour que la Ville adopte l'interculturalisme comme approche de la gestion de la diversité**[19], c'est au cours de la seconde moitié des années 1980 que les bases ont été jetées, sur la base de principes qui plaçaient l'interculturalisme au centre de la démarche de la Ville :

- Reconnaissance des communautés ethniques de Montréal comme éléments importants de la société, et reconnaissance de leur contribution au développement de la ville;
- Encouragement des interactions entre la majorité francophone et les groupes ethnoculturels minoritaires;
- Affirmation du français comme langue publique commune;
- Reconnaissance des barrières et des lacunes linguistiques et culturelles;
- Représentation des communautés ethniques dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique;
- Adaptabilité et accessibilité des informations et des services;

[18] Pour un aperçu historique plus détaillé, il est fortement recommandé de lire le chapitre « The case of Montréal: Intercultural City "avant la lettre"? » écrit par Marta Massana et Gilles Rioux dans le livre *Intercultural Cities : Policy and Practice for a New Era*, publié sous la direction de Bob W. White, pp. 281-314 (Palgrave Macmillan, 2018).

[19] À ce jour, l'adoption d'une politique interculturelle à la Ville de Montréal n'est toujours pas officielle.

- Réciprocité et développement de bonnes relations entre les diverses communautés de la ville;
- Recherche d'équilibre et de cohésion sociale.

Ces principes se sont traduits par des déclarations officielles, des initiatives et des plans d'action qui reflètent un engagement en faveur de l'adoption d'une approche interculturelle de la gestion de la diversité. En voici quelques-unes :

- 1987 : la Ville crée le Bureau interculturel de Montréal, qui devient la Division des affaires interculturelles en 1992. Depuis, un élu, responsable des relations interculturelles, est membre du comité exécutif.
- 1989 : création du bureau d'accueil pour les nouveaux immigrants et approbation de la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale.
- Depuis 1989, la ville de Montréal collabore avec le gouvernement du Québec pour mettre en place le programme d'accès à l'égalité en emploi pour les communautés culturelles.
- 1992 : création de la Direction des affaires interculturelles (DAI). Elle a permis d'institutionnaliser davantage l'approche interculturelle et de la mettre en œuvre dans une perspective globale et transversale.
- Années 90 : des plans d'action institutionnels liés aux affaires interculturelles ont été établis (1994-2000).
- 2000 : le plan d'action triennal sur les affaires interculturelles (2000, 2001, 2002) est mis en place.
- 2002 : création du Conseil interculturel de Montréal (CIM).
- 2004 : approbation de la Déclaration de Montréal sur la diversité culturelle et l'inclusion.
- 2005 : la Ville adopte la Charte montréalaise des droits et responsabilités.
- Depuis 2006, le Programme interculturel de Montréal (PIM) favorise les relations interculturelles et le sentiment d'appartenance à la communauté montréalaise.
- 2011 : la Ville est officiellement reconnue par le Conseil de l'Europe comme une ville interculturelle.
- Le 21 mars 2016 : le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une déclaration comportant des engagements spécifiques en matière de lutte contre les discriminations.
- 2016 : création du nouveau Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM).
- Décembre 2018 : Montréal a dévoilé son premier plan d'action entièrement dédié à l'intégration des nouveaux arrivants : « Montréal inclusive » 2018-2021.
- 2019 : création du nouveau département « Diversité et inclusion sociale ».

Le *Service de la diversité et de l'inclusion sociale* (SDIS) est chargé d'agir dans le domaine du développement social. Après une réorganisation, en janvier 2019, le service comprend désormais le *Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal* (BINAM). Cette alliance vise une plus grande efficacité en permettant à la Ville d'avoir une meilleure vision de l'ensemble des problématiques rencontrées par les nouveaux immigrants et par les personnes issues de l'immigration, et d'assurer un continuum de services et une meilleure cohérence de ses actions. Les actions du SDIS sont en partie encadrées par l'*Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales* qui vise à répondre aux problématiques de pauvreté et d'exclusion sociale. En vigueur depuis 2018, l'entente a une durée de cinq ans, et son budget annuel est de 10 millions de dollars. L'administration municipale prévoit de réaliser des investissements supplémentaires dans son propre budget annuel.

Ce département dispose de trois lignes d'intervention :

- Rapprochement interculturel : la Ville travaille à l'élaboration d'une stratégie d'intervention pour le rapprochement interculturel et la valorisation de la diversité ethnoculturelle.
- Lutte contre la discrimination : la Ville s'est engagée dans un processus important de lutte contre le profilage racial et social au sein de ses unités et de son personnel, entre autres initiatives de sensibilisation et de lutte contre la discrimination.
- Créer les conditions pour accélérer le processus d'intégration socio-économique des nouveaux arrivants afin de maximiser leur participation à la vie collective de Montréal.

En outre, la Ville définit de nouvelles orientations municipales concernant les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre (en particulier celles qui risquent d'être victimes de discrimination et d'exclusion sociale) en utilisant une analyse comparative entre les sexes (ACS+) lors de la conception et de la mise en œuvre de ses politiques, plans d'action, programmes et projets.

Il est important de souligner que la diversité et l'inclusion font partie des grandes priorités organisationnelles de la Ville pour 2019, avec les trois objectifs suivants :

- L'augmentation du taux d'embauche global des minorités visibles ou ethniques à 33%;
- Sensibiliser les employés à la diversité et aux avantages qu'elle apporte à leur département ou arrondissement;
- Trouver une nouvelle pratique qui permette à tous les citoyens d'avoir un accès équitable aux services offerts par leur département ou leur arrondissement.

Enfin, il faut souligner le travail intense et riche réalisé par un grand nombre d'acteurs de la société civile (organisations sociales, culturelles et sportives), ainsi que du milieu universitaire. Une mention spéciale doit être faite du Laboratoire de Recherche en Relations Interculturelles (LABBRI) de l'Université de Montréal, qui collabore activement avec la mairie dans la promotion de l'approche interculturelle.

Malgré toutes ces initiatives, qui témoignent sans aucun doute d'un engagement fort, la Ville n'a pas conçu de stratégie interculturelle globale et transversale qui fournisse un cadre commun et une vision à long terme. Cette absence de cadre commun explique la diversité des concepts qui sont utilisés dans les différents domaines : intégration, inclusion, interculturalisme. En ce sens, et bien que l'approche interculturelle de Montréal soit internalisée dans les services municipaux et chez les acteurs sociaux, il serait très opportun de promouvoir un processus permettant de définir un cadre politique qui renforcerait un récit partagé et servirait à canaliser, ordonner et donner une vision à long terme à l'ensemble des politiques municipales.

Lors de nos conversations avec les responsables du département de la diversité et de l'inclusion sociale, ceux-ci ont fait part de la volonté et de l'engagement de l'équipe gouvernementale actuelle à travailler dans ce sens, bien que la manière dont cet engagement sera mis en œuvre ne soit pas encore claire.

Il convient de mentionner les différentes actions internationales liées aux questions interculturelles, notamment sur les thèmes de la migration et du vivre ensemble. Suivant le Cadre stratégique des relations internationales de la Ville de Montréal, « La diplomatie urbaine au service de la communauté montréalaise et du monde », la Ville déploie plusieurs axes et actions. Sur le thème du vivre ensemble, Montréal accueille l'Observatoire international des maires : Vivre ensemble[20], un réseau d'une cinquantaine de villes et de maires à travers le monde, pour échanger des expériences sur la cohésion sociale, la diversité et l'inclusion. En 2015, la Ville a initié le Sommet du vivre ensemble, qui a rassemblé plus de 20 maires. Par ailleurs, Montréal a également créé la **Commission permanente du vivre ensemble**, réunissant une vingtaine de maires francophones au sein de l'*Association internationale des maires francophones* (AIMF).

En ce qui concerne les migrations, Montréal a mobilisé plusieurs villes dans le monde pour contribuer, notamment à travers les expériences montréalaises, au « Pacte des migrations » adopté par les Nations unies en 2018. Par ailleurs, Montréal collabore avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur un programme pilote visant à développer des indicateurs sur les migrations au niveau local.

4. Gouvernance et participation démocratique

Au Canada, les citoyens qui ont un permis de résidence permanente, mais qui n'ont pas la nationalité canadienne, ne peuvent pas voter aux élections municipales (ni régionales ni fédérales) ni se présenter aux élections. Cependant, la Ville de **Montréal encourage la participation civique des personnes issues des différentes communautés ethnoculturelles, ainsi que celles appartenant aux minorités visibles** à travers différentes actions, instances et initiatives.

[20] Internet de l'Observatoire est une plateforme gérée depuis Montréal et mise à la disposition des villes pour diffuser des expériences et des bonnes pratiques, notamment sur les questions liées à l'interculturalisme. Site internet : https://observatoirevivreensemble.org/

Au cours des dernières années, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une meilleure représentativité des élus montréalais au sein de la population diversifiée de la ville. Ainsi, pour les élections municipales de 2013 et 2016, le conseil municipal a adopté à l'unanimité deux motions et une déclaration demandant aux partis politiques municipaux de faire un effort important pour nommer et faire élire des Montréalais issus des minorités visibles.

L'administration municipale a établi une nouvelle priorité principale pour 2019 et pour les années suivantes afin de mettre en œuvre une culture organisationnelle qui valorise la diversité et l'inclusion. L'**administration** municipale a fixé **certains objectifs pour l'ensemble de ses services, notamment la nécessité de porter à 35% la proportion globale de minorités visibles ou de minorités ethniques embauchées.**

L'Office de consultation publique de la ville a pour objectif d'encourager la participation sans exclusion. Pour atteindre les différents groupes à risque d'exclusion, y compris les personnes issues de groupes minoritaires, le bureau fournit différents moyens et outils pour faciliter la participation et fait des efforts particuliers pour promouvoir la consultation en petits groupes dans les quartiers sur différents sujets.

Grâce à la plateforme *Réalisons Montréal*, les citoyens montréalais ont la possibilité de s'exprimer sur un sujet faisant l'objet d'une consultation, ce qui leur permet de participer au processus décisionnel dans l'élaboration des politiques et des stratégies d'intervention.

En 2018, la Ville a mis sur pied une « **Table sur la diversité** », une instance de consultation chargée d'examiner diverses questions liées à la diversité dans la ville, notamment l'employabilité, la représentation dans les espaces politiques et le profilage racial. Le groupe de 15 membres comprend des personnes de diverses origines ethniques, et la mairesse de Montréal, Valérie Plante, leur a confié le mandat d'apporter leur expertise en réfléchissant aux moyens de rendre la fonction publique, les services et les programmes municipaux plus innovants, inclusifs et représentatifs de la population montréalaise.

La ville dispose également de trois conseils consultatifs spécifiques : Le Conseil des jeunes de Montréal, le Conseil des femmes de Montréal et le **Conseil interculturel de Montréal** (CIM), et ils veillent à ce que la diversité ethnoculturelle de la ville soit représentée. Le CIM, créé le 25 mars 2002, est un organisme consultatif qui s'occupe des relations interculturelles. Le CIM donne son avis, formule des recommandations et conseille les élus sur les politiques municipales à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés ethnoculturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la ville. Le CIM est composé de 15 membres bénévoles ayant une expertise et une expérience en matière d'interculturalité, d'un employé permanent (secrétaire-chercheur) et d'une secrétaire administrative (partagée avec les 2 autres Conseils). Dernièrement, ils ont travaillé et proposé des recommandations sur deux sujets :

- *Vers une citoyenneté urbaine qui favorise la pleine participation de tous*;
- *Montréal, une ville interculturelle*, comprenant une feuille de route sur la façon de mettre en œuvre une politique interculturelle fondée sur trois principes : la reconnaissance de la diversité, l'égalité de tous et les interactions productives.

Il convient également de souligner l'importance de la Charte montréalaise des droits et responsabilités[21], entrée en vigueur en janvier 2006. Son article 30 précise que : « Dans la présente Charte, le terme "citoyen" désigne toute personne vivant sur le territoire de Montréal ». Cela signifie que toutes les personnes, y compris les immigrants, quel que soit leur statut, sont considérées comme des citoyens de la ville. L'un des engagements de la Charte est de favoriser la participation des citoyens aux affaires municipales.

Dans ce sens, une initiative très intéressante est la *Caravane de la démocratie*. Des élus et le Médiateur se rendent ensemble sur le terrain pour rencontrer des groupes spécifiques et échanger avec eux sur les questions de la ville, notamment sur la Charte de la participation citoyenne.

5. Politiques de bienvenue

Le Bureau des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM) a été créé en 2016. Avec une équipe de 15 personnes, il coordonne l'action pour les nouveaux arrivants à Montréal et mène 30 projets innovants. Le BINAM collabore et soutient de nombreuses initiatives d'ONG locales et d'organismes communautaires qui travaillent dans les arrondissements.

L'Office agit en conformité avec le premier plan d'action entièrement dédié à l'intégration des nouveaux arrivants : Montréal Inclusif 2018-2021. Ce Plan triennal, conclu entre la Ville et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) prévoit une enveloppe budgétaire globale conjointe de 24 millions de dollars. Ce plan d'action porte sur :

- L'intégration économique et l'emploi des nouveaux arrivants;
- L'inclusion;
- La coordination et l'optimisation de l'accès aux services;
- Le soutien aux personnes sans statut ou en situation précaire;
- Le statut d'immigration;
- L'accès au logement.

Et il dispose de 4 axes stratégiques :

- ***Une ville exemplaire*** *:* destiné à l'administration de la ville, notamment pour développer une forte culture de l'évaluation des projets, ainsi que de l'utilisation et de l'accès aux services de la ville par les nouveaux arrivants.
- ***Une ville accueillante et solidaire*** *:* vise l'écosystème d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Il met l'accent sur six quartiers d'inclusion prioritaire dans lesquels vivent 62% des nouveaux arrivants de Montréal.

 Afin de simplifier et d'accélérer l'intégration des nouveaux arrivants et leur accès aux services, ils ont créé la Station Nouveau Départ, un espace unique qui réunit sous un

[21] https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte_mtl_fr/media/documents/charte_montrealaise_english.pdf

même toit les services municipaux, provinciaux et fédéraux. Cette initiative s'inspire du projet de guichet unique de Lisbonne. Ils ont également créé un outil numérique qui vise à promouvoir la connaissance des services locaux et du programme d'aide à l'installation.

- ***Une ville inclusive*** *:* destinée à la société d'accueil et aux non-immigrants, cette initiative vise à développer les capacités des Montréalais à accueillir et à inclure les nouveaux arrivants. Ils ont lancé des stratégies spécifiques, telles que :
 - Le programme de formation à l'intégration sur le lieu de travail;
 - La stratégie d'inclusion au travail de Montréal.
- ***Une ville responsable et dévouée*** *:* destinée aux migrants sans statut ou en situation d'immigration précaire. Grâce à la politique d'accès sans crainte, ils veulent garantir l'accès aux services municipaux aux personnes sans statut d'immigration et à celles en situation précaire. Elle comprend également des actions visant à protéger les migrants victimes de crimes ou d'abus.

En 2019, la ville a dévoilé sa politique d'accès aux services municipaux sans crainte. Elle a également introduit une unité d'intervention et de protection consacrée à l'aide aux immigrants en situation d'insécurité, notamment en les aidant à s'orienter dans le système juridique. L'accent est mis sur l'aide aux immigrants sans papiers et à ceux dont le statut juridique est précaire. La Ville assouplit les conditions d'identification pour accéder à des services tels que les bibliothèques, les institutions culturelles, les centres sportifs et récréatifs, les classes et les camps de jour.

Enfin, il est important de souligner la proposition sur laquelle l'équipe de la Ville travaille actuellement pour créer une **carte de citoyenneté municipale**. L'objectif est de faciliter l'accès de tous aux services de la ville, sur le modèle de New York. Ils sont en train de la concevoir avec le BINAM, la police locale et aussi des experts de Toronto qui participeront également à l'initiative qui reçoit le soutien de l'Open Society Foundation.

6. Éducation, formation et langues

À Montréal, il n'y a pas de concentration importante d'élèves de la même origine ethnique, bien qu'il y ait évidemment une plus grande concentration dans certains quartiers, en fonction de la réalité démographique de la région. D'autre part, les origines ethniques des enseignants ne sont que partiellement représentatives de la diversité de la population de la ville.

Le gouvernement du Québec a toutes les compétences en matière d'éducation; cependant, le gouvernement provincial et la Ville soutiennent divers projets d'institutions publiques et privées œuvrant dans le domaine de l'éducation, notamment dans le domaine parascolaire. L'un des principaux objectifs est de lutter contre le décrochage scolaire des plus vulnérables, dont une partie appartient aux minorités visibles et ethniques.

Il existe également plusieurs projets éducatifs liés aux questions de diversité et d'immigration en collaboration avec différents acteurs, comme le ***Centre d'Histoire*** de la Ville de Montréal.

Le Centre promeut de nombreuses actions qui vont au-delà du lieu physique et racontent l'histoire de Montréal à travers ses habitants, en travaillant beaucoup avec les écoles.

Au cours de notre visite, nous avons pu faire connaissance avec diverses initiatives promues par le Centre, comme le projet *Citoyen dans ma ville* qui permet aux élèves de discuter de la démocratie municipale de Montréal, de son histoire et de participer à un atelier avec le Conseil des jeunes de la Ville de Montréal. Ce projet fait partie du programme *L'école pour tous* qui vise à soutenir les écoles défavorisées dans les quartiers pauvres avec des projets qui permettent également aux enseignants de varier leur enseignement et leur programme.

Un autre projet très intéressant, *Vous faites partie de l'histoire,* concerne 300 élèves de 26 classes d'intégration. Ces enfants entrent dans ces classes avant les cours réguliers pour apprendre le français et se perfectionner. Le projet dure plusieurs semaines et au début, on leur raconte l'histoire de Montréal, au Centre, avec un guide et des acteurs. Ils suivent un atelier sur les objets dans les musées et, dans la deuxième partie du projet, les élèves sont invités à apporter un « trésor de famille », un objet qui raconte une histoire importante pour eux. Les témoignages sont enregistrés ou écrits, et ils créent un catalogue, une exposition et un site web pour partager leurs histoires avec les citoyens. Le projet présente les enfants des nouveaux arrivants comme faisant partie de la communauté, sensibilise la population locale à l'histoire des nouveaux arrivants et développe l'estime de soi des jeunes impliqués.

La Ville collabore également avec d'autres services municipaux tels que les bibliothèques. Par exemple, une exposition itinérante présentant des histoires d'immigrants a fait le tour des bibliothèques et des collèges de la ville. Dans la bibliothèque, l'exposition dispose d'un animateur qui fait office de passerelle entre l'exposition et le visiteur.

Formation

Lors de notre visite, nous avons pu constater l'importance accordée à la Ville pour la formation des travailleurs municipaux aux enjeux de la diversité. Conformément au Plan d'action sur la diversité en emploi 2016-2019, **la Ville de Montréal offre des formations pour développer les compétences interculturelles de ses gestionnaires, de son personnel de recrutement et de l'ensemble de ses employés.** Ces formations varient selon le contexte de travail et les fonctions à remplir. Elles comprennent :

- Formation des employés à la communication interculturelle sur le lieu de travail;
- Journée de formation sur la communication et la collaboration professionnelle dans un contexte de diversité d'emploi, obligatoire pour les employés participant au programme de mentorat professionnel;
- Formation des cadres sur les accommodements raisonnables;
- Module de gestion de la diversité (spécifiquement destiné aux gestionnaires);
- Formation sur le recrutement dans un contexte de diversité pour les employés du Centre de dotation de la ville;

- Formation sur la mobilisation des équipes complémentaires et de la diversité.

Enfin, cette année, la ville a adopté une priorité pour l'inclusion et la diversité, et le BINAM a formé de nombreux gestionnaires de la ville à cette priorité qui est incluse dans leurs objectifs de performance.

Langue

La promotion de l'apprentissage du français est un objectif important pour la municipalité. En ce sens, de nombreuses initiatives sont promues par différents services municipaux, et ils fournissent également un soutien aux organisations sociales qui offrent aussi un soutien à l'intégration linguistique. Cela se fait principalement par le biais de différentes organisations (bibliothèques, médiation culturelle et avec les familles), car ces services ont souligné que ce qui fonctionne très bien à Montréal, en termes de langue et de francisation, est le travail et la coopération avec les familles.

Un exemple de projets promus par les bibliothèques publiques est celui des *Agents de liaison*. Mis en place depuis 2008 dans quatre arrondissements, ce programme a permis d'augmenter le nombre d'activités dans les lieux culturels destinés aux immigrants et d'encourager les nouveaux arrivants à fréquenter et à participer à la vie sociale et culturelle de la communauté. Le projet est réalisé en collaboration avec des partenaires tels que les organismes communautaires, les écoles (classes d'accueil, francisation des adultes) et le secteur de la santé. Les bibliothèques organisent diverses activités de médiation pour soutenir les nouveaux arrivants et les allophones issus de l'immigration dans leur apprentissage du français. Le réseau des bibliothèques propose également des publications dans les langues des immigrants.

Le *Réseau Accès Culture* est un outil essentiel pour assurer l'inclusion des citoyens de tous âges, conditions et origines. Pour les années 2019 à 2023, le plan d'action sur la diversité du réseau vise à accroître la diversité des équipes, des programmes et des publics. Il souhaite particulièrement **rejoindre les nouveaux arrivants, les minorités visibles et les communautés ethnoculturelles dans les quartiers**. Le réseau facilite l'apprentissage du français, mais offre également des possibilités de formation dans les langues des migrants/minorités.

La ville n'a pas mis en place de politiques spécifiques pour encourager l'apprentissage des langues des migrants, bien qu'elle soutienne certaines organisations qui offrent des possibilités d'échange et d'apprentissage des langues et qu'elle soutienne également certaines publications et revues sur les minorités ethniques.

7. Emploi et affaires

Le taux de chômage de la population immigrée est considérablement plus élevé que celui des natifs, bien qu'il soit en baisse ces derniers temps. Lors d'une réunion avec la responsable du département du développement économique, elle nous a dit que les entreprises privées sont

maintenant plus sensibles au discours de l'avantage de la diversité et qu'il y a une plus grande ouverture de la société à ce sujet, notamment concernant les talents que la migration peut offrir et l'effet positif pour la société.

La ville soutient des programmes visant à promouvoir l'inclusion et l'accès à l'emploi de la population, et certains spécialement destinés aux personnes vulnérables, notamment les nouveaux arrivants.

En novembre 2017, la Ville de Montréal a lancé une vaste enquête pour connaître le sentiment des Montréalais face à l'immigration, notamment pour cibler les obstacles qui freinent leur intégration sur le marché du travail. Parmi les **obstacles à l'employabilité qui ont été identifiés, on retrouve la reconnaissance des diplômes et la discrimination,** entre autres.

En février 2019, la Ville a organisé un événement, dirigé par la mairesse Valérie Plante, avec 60 chefs d'entreprise et leaders communautaires pour sensibiliser les gens et leur faire comprendre la nécessité de prendre certaines mesures. L'événement sous forme d'atelier visait à créer des discussions avec des personnalités du monde des affaires local sur la façon d'aider à intégrer les nouveaux arrivants dans la main-d'œuvre montréalaise et à permettre une meilleure compréhension des défis auxquels la population immigrée est confrontée sur le marché du travail.

Pour faire face à ces défis, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM) a lancé la ***Stratégie d'inclusion au travail de Montréal***, qui vise à faire prendre conscience aux Montréalais que l'intégration économique des immigrants et des minorités visibles est l'affaire de tous, et à aider les employeurs et autres acteurs stratégiques à tenter d'innover dans les processus de dotation et d'intégration.

Ils ont également lancé le *Programme d'insertion professionnelle*, un projet qui vise à accélérer le processus d'intégration des nouveaux arrivants dans leur domaine de compétences et de qualifications, tout en soutenant les grands employeurs montréalais dans l'expérimentation et l'évaluation de processus novateurs de recrutement, d'intégration et de rétention de travailleurs qualifiés.

La Ville de Montréal souhaite refléter la diversité de sa population au sein de ses équipes et s'appuie sur les talents d'employés différents selon le sexe, l'âge, l'origine, l'expérience, la culture. Nous sommes convaincus que cette diversité optimise les services offerts aux citoyens, aux organismes et aux entreprises.

Le programme d'accès à l'équité en matière d'emploi

L'un des objectifs de ce programme est d'accroître l'embauche et la promotion de ces groupes : femmes, personnes handicapées, autochtones, minorités visibles et minorités ethniques.

La Ville dispose également d'un programme de parrainage professionnel qui permet aux candidats confrontés à des obstacles à l'emploi (principalement les personnes handicapées,

les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques) d'acquérir une expérience professionnelle rémunérée dans le secteur correspondant à leur formation.

Entrepreneuriat

Un autre axe de travail important est la promotion de l'esprit d'entreprise. Dans son *plan d'action pour l'entrepreneuriat*, le département du développement économique mène plusieurs actions visant à attirer et à soutenir les entrepreneurs issus de l'immigration, de la diversité et des communautés autochtones.

- Un appel à projets visant à soutenir le développement entrepreneurial de personnes issues de milieux divers. L'objectif de cet appel à projets est de développer et de renforcer l'entrepreneuriat sur le territoire montréalais par le soutien à la création, à la croissance et à la relève d'entreprises privées et d'économie sociale.
- Accords de partenariat stratégique avec des organisations. Un soutien financier est accordé à l'École des entrepreneurs du Québec à Montréal pour améliorer son programme de formation *Immigraffaires*, qui vise à soutenir et à développer les compétences entrepreneuriales des immigrants, ainsi qu'à la Fondation de l'Entrepreneuriat afin de développer le potentiel des entrepreneurs par le biais du mentorat.
- Soutien à l'écosystème entrepreneurial. Soutenir les événements de réseautage qui rassemblent les entrepreneurs de Montréal et du Québec facilitant l'accès aux entrepreneurs de la diversité ou aux organisations qui les soutiennent, tels que Entrepreneurs Expo, le Salon international des jeunes entrepreneurs, et le Forum « Un écosystème collaboratif pour la réussite entrepreneuriale des immigrants ».
- Développer des outils de communication pour les entrepreneurs des groupes de population ciblés, et également développer de meilleurs outils pour surveiller et soutenir l'esprit d'entreprise des groupes de population ciblés.

Enfin, il est important de souligner que lors de notre rencontre avec les responsables du développement économique, on nous a dit que sur le territoire de Montréal-Nord, il y a une population de blancs extrêmement pauvres qui ont plusieurs problèmes et qui coexistent avec des migrants pauvres. Le taux de chômage des hommes blancs de plus de 55 ans est en augmentation, ce qui constitue un nouveau défi à relever. De plus, ces personnes ont le sentiment que les nouveaux arrivants, qui sont généralement bien qualifiés, prennent leurs emplois.

Il s'agit d'une question qui doit être prise en compte lorsque ces personnes peuvent percevoir qu'il existe des programmes de soutien spécifiques pour les immigrants, car cela peut favoriser les perceptions négatives et la polarisation sociale. Cependant, le département du développement économique a clairement indiqué qu'il se concentre sur l'intégration et l'inclusion de toutes sortes de personnes, pas seulement les migrants, mais aussi les populations jeunes et âgées, les communautés LGBT+, etc.

8. Espaces publics, quartiers et mixité sociale

Les migrants s'installent principalement sur l'île de Montréal, et la plupart des quartiers sont aujourd'hui pluriethniques. Ce n'est que dans certaines zones qu'un nombre important de résidents sont issus de la même origine ethnique, et les noms populaires de certains quartiers sont traditionnellement associés à certaines origines ou cultures nationales.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas, dans la ville, de quartiers considérés comme conflictuels ou inhospitaliers. Cependant, certains quartiers rassemblent un ensemble de complexités urbaines, sociales et économiques, ce qui a conduit à la création de l'**initiative des Territoires d'Inclusion Prioritaire** (TIP) avec six Territoires d'Inclusion Prioritaire dans lesquels vivent 62% des nouveaux arrivants de Montréal. La Ville de Montréal dispose d'un budget de près de 4 millions de dollars pour soutenir les organismes locaux dans l'élaboration et le déploiement de projets visant à favoriser l'établissement durable des immigrants dans ces six quartiers et à promouvoir leur pleine participation à la communauté.

La Ville cherche également à améliorer les conditions de logement pour assurer la vitalité et l'inclusion des quartiers, mais elle soutient également de nombreuses initiatives visant à promouvoir la mixité sociale et culturelle, non seulement au sein de chaque quartier, mais aussi pour mettre en relation les habitants d'un quartier avec les autres. La mixité interculturelle dans les quartiers est encouragée de manière très intensive par les politiques culturelles de la Ville, qui soutiennent de nombreuses initiatives favorisant la rencontre et le dialogue.

La *Politique de développement culturel 2017-2022* place la diversité au cœur de ses actions en culture et vise à stimuler la pleine participation de tous dans tous les quartiers, ainsi que la mobilité culturelle sur l'ensemble du territoire. Elle vise à encourager les actions qui offrent des opportunités de rapprochement entre les Montréalais de toutes origines, à travers ses différents équipements et services (centres culturels, bibliothèques, musées, festivals et événements, patrimoine, design, etc.). Cette politique s'inscrit également dans une démarche de réconciliation avec les peuples autochtones et souhaite encourager la création de ponts entre les communautés anglophones et francophones :

- Le programme de médiation culturelle de la Ville de Montréal soutient les initiatives des organismes culturels qui favorisent l'accès à la culture et la participation du public à la vie culturelle de Montréal.
- Le programme Héritage Montréal : La mise en valeur des quartiers pour soutenir les organismes qui mettent en valeur les trésors patrimoniaux de Montréal par le biais de projets novateurs.
- Le programme Diversité des expressions culturelles et le programme Festivals et événements vise à soutenir les efforts d'organisation de festivals et d'événements qui favorisent la rencontre et le partage de la diversité culturelle de Montréal.
- Le programme *Pratique artistique amateur : Vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers* offre une aide financière pour le développement et la mise en œuvre de projets innovants et structurants en matière de pratique artistique amateur.

- Le réseau Accès Culture, qui regroupe des *maisons de la culture* et des équipes culturelles locales de tous les arrondissements de Montréal, élabore actuellement un plan d'action sur la diversité visant à atteindre les nouveaux arrivants, et les minorités en particulier, afin de promouvoir leur participation et leur inclusion par le biais de diverses activités.

Enfin, il convient de mentionner qu'à travers son Guide d'accessibilité universelle pour les nouveaux bâtiments et pour l'agrandissement, la rénovation et l'entretien des bâtiments municipaux existants, et conformément à sa politique d'accessibilité universelle, la Ville veille à ce que la diversité soit prise en compte dans la conception, la rénovation et la gestion de ses bâtiments et espaces publics. Ce guide reflète la volonté et la vision de la Ville en matière d'accessibilité. Il fournit également des orientations et des critères techniques à prendre en compte lors de la conception ou de la rénovation de bâtiments ou d'espaces publics.

9. Médiation

À la ville de Montréal, il existe quelques programmes qui promeuvent la médiation interculturelle dans différents domaines, en particulier dans celui de la culture, bien qu'il existe également des programmes de médiation dans certaines écoles et centres de santé. En outre, de nombreux organismes sociaux de la ville offrent également des services de médiation.

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal dispose d'un service de médiation très intéressant pour répondre spécifiquement aux besoins des nouveaux arrivants : les ***Agents de liaison dans les bibliothèques***. Ce projet, lancé en 2008 et déployé dans quatre arrondissements, est offert en collaboration avec d'autres services municipaux, ainsi que des partenaires externes. Les agents de liaison, qui sont des bibliothécaires, tissent des liens avec les communautés existantes et créent des partenariats avec d'autres acteurs du quartier. Leur objectif est de développer une gamme de services adaptés aux immigrants et aux nouveaux arrivants, soit par des activités qui leur sont directement destinées (par exemple, information, formation, soutien à la francisation, pré-employabilité), soit par la promotion de la diversité et du dialogue interculturel.

Le **programme de médiation culturelle MTL** soutient les initiatives des organismes culturels qui favorisent l'accès à la culture et la participation du public à la vie culturelle montréalaise. Le programme développe une expérience culturelle citoyenne dans les quartiers de Montréal en créant des ponts entre les organismes culturels, leurs partenaires et les publics composés de jeunes, de familles, d'aînés et de personnes éloignées de l'offre culturelle professionnelle. L'approche répond aux défis de l'accès à la culture, de la diversification des publics et de la citoyenneté culturelle en favorisant les perspectives suivantes : l'éducation artistique, l'inclusion sociale et la diversité culturelle, l'ancrage local dans les communautés et les quartiers, l'innovation dans les formes de participation et d'expression culturelles.

La majorité des participantes au projet sont des femmes diplômées de leur pays d'origine mais, bien qu'elles vivent dans la ville depuis quelques années, aucune d'entre elles n'avait réussi à entrer sur le marché du travail. Les *Femmes-relais* ont pour mandat d'accompagner

les familles nouvellement arrivées dans le quartier vers les ressources dont elles ont besoin. En même temps, elles jouent un rôle d'interprète linguistique et culturel pour ces familles, faisant le lien entre les cultures d'origines et celle de la société d'accueil. Les femmes sont formées à la communication interculturelle et sont également familiarisées avec les codes culturels du Québec. En responsabilisant ces femmes, ce projet vise également leur intégration socioprofessionnelle. Grâce au succès du projet Femme-relais, il existe aujourd'hui cinq autres Femme-relais dans autant de quartiers.

Enfin, nous tenons à mentionner le rôle important de l'Ombudsman de Montréal, qui offre aux personnes qui se croient lésées par les décisions, actions ou omissions de la Ville de Montréal un recours facilement accessible et gratuit. L'ombudsman peut enquêter sur la situation qui fait l'objet d'une plainte et évaluer si, à son avis, il y a un préjudice réel pour le citoyen. Au besoin, il interviendra auprès de la Ville pour faire modifier la décision ou corriger la situation. Condition essentielle de sa crédibilité, l'Ombudsman est une entité apolitique, autonome et indépendante de l'administration municipale et des élus, qui mène ses propres enquêtes et tire ses propres conclusions sur les situations litigieuses.

10. Société civile

Dans la ville de Montréal, il existe un grand nombre d'acteurs de la société civile qui travaillent dans le domaine de l'intégration, de l'inclusion et de l'interculturalisme. Beaucoup d'entre eux reçoivent un soutien direct du gouvernement du Québec, mais la Ville soutient et collabore également avec de nombreux acteurs sociaux, culturels, sportifs, économiques, et universitaires.

Lors de notre voyage, nous avons eu l'occasion de visiter une entité qui fait un travail formidable dans le domaine de l'accueil, de l'inclusion et de la promotion des relations interculturelles. Depuis sa création en 1989, le **CARI Saint-Laurent**[22] s'est donné pour mission d'accueillir, d'aider et d'accompagner les immigrants à toutes les étapes de leur intégration, de leur arrivée à leur insertion sociale, linguistique et professionnelle.

Le CARI est divisé en 4 départements (Famille et rapprochement interculturel, Emploi, Francisation et éducation populaire, et Vie associative) et il offre un large éventail de services :

- Le service d'accueil et d'assistance fournit une aide dans le processus d'établissement (information, assistance technique, orientation, soutien, aide pour remplir les formulaires, etc.);
- Le service *Femmes du monde* est un lieu de vie pour les femmes locales et migrantes. L'équipe pluridisciplinaire et multiethnique offre un accueil et un soutien personnalisés;
- Le service jeunesse du CARI St-Laurent offre un lieu de référence et de soutien aux parents immigrés et à leurs enfants.

[22] http://cari.qc.ca/cari2/

Le CARI St-Laurent propose des cours officiels pour apprendre le français, mais aussi des formations en anglais, en informatique et en citoyenneté.

Ils proposent un suivi personnalisé avec un conseiller en emploi, qui aide les utilisateurs à améliorer leur stratégie pour entrer sur le marché du travail, et des ateliers de recherche d'emploi à des groupes. Ils travaillent également depuis plusieurs années avec de nombreuses entreprises pour mettre en relation des entreprises avec des employés qualifiés.

En outre, ils ont mis en place un programme de volontariat pour aider à rompre l'isolement social et permettre aux nouveaux arrivants de vivre des expériences avec les locaux, et ils encouragent différentes initiatives de jumelage, en mettant en relation des personnes de la société d'accueil avec des immigrants (femmes, familles, artistes, professionnels, etc.).

Enfin, ils s'efforcent de favoriser la vie et la participation communautaires, notamment en organisant la semaine contre le racisme, des rencontres interculturelles, des séances d'information mensuelles sur la société d'accueil, des camps d'été pour promouvoir l'interaction interculturelle, etc.

C'est un excellent exemple d'organisation très professionnelle qui travaille sur toutes les dimensions pertinentes des processus d'inclusion, et qui le fait à partir d'une véritable approche interculturelle.

11. Culture

Pendant la visite, nous avons pu en apprendre davantage sur les politiques culturelles de la Ville grâce aux présentations et au débat que nous avons eu avec plusieurs de ses directeurs de programmes. Il est impossible de synthétiser le nombre de programmes, d'initiatives et d'actions culturelles menées dans la ville et qui sont liés à la reconnaissance de la diversité et à la promotion des relations interculturelles. Certaines de ces initiatives ont déjà été mentionnées dans la section sur les quartiers et la mixité sociale. Toutefois, il est évident que l'engagement de la Ville en faveur de l'interculturalisme se manifeste avant tout à travers ses politiques culturelles.

La Ville a approuvé une **politique de développement culturel 2017-2022, *Combiner la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité***, et l'un des fondements de cette politique est « l'inclusion et l'équité », avec pour objectif de favoriser la contribution et la représentativité de tous les citoyens et de toutes les influences culturelles afin que chacun se reconnaisse et développe son plein potentiel.

Parmi les différentes lignes d'action du Service de la culture se trouve le soutien à différentes organisations et événements, tels que :

- Montréal Arts Interculturels (M.A.I), un diffuseur multidisciplinaire en art contemporain, dont le mandat est de favoriser l'échange et le dialogue interculturels au sein de la communauté artistique.

- Diversité Artistique Montréalaise (DAM) dont la mission est de promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tous les artistes et pratiques artistiques.
- *Les Productions Feux Sacrés* ont pour mission de jeter des ponts entre les artistes autochtones du Québec et les publics de tous âges et de tous horizons.
- Les *Médiations culturelles MTL* soutiennent les organismes culturels et leurs partenaires dans la réalisation d'initiatives culturelles auprès de la population montréalaise. Elle valorise les projets inclusifs et interculturels qui touchent les personnes éloignées de l'offre culturelle.
- Soutien à différents festivals et événements qui favorisent l'expression et le partage de la diversité culturelle de Montréal afin de promouvoir l'interculturalisme (par exemple, le Festival Polonais de Montréal, le Festival Accès Asie, la Fondation LatinArte, le Festival du Monde Arable de Montréal, etc.)
- Un programme de soutien aux pratiques artistiques amateurs « vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers », avec pour objectif de favoriser l'inclusion culturelle des citoyens, notamment des populations les plus vulnérables.
- *Le patrimoine de Montréal :* Mise en valeur dans les quartiers. Ce programme soutient les organismes qui contribuent à la connaissance et à l'appréciation de la diversité du patrimoine montréalais auprès de la population en général et des visiteurs.
- Les bibliothèques publiques comme vecteurs d'intégration sociale. Montréal possède un vaste réseau de 45 bibliothèques qui développent leurs services selon une approche accessible, inclusive, interculturelle et partenariale qui combat la discrimination et les préjugés. Les bibliothèques permettent de contrer l'isolement, favorisent le développement de relations interculturelles et sont des points d'ancrage importants dans le processus d'intégration des immigrants.

En plus de l'offre générale du réseau, chaque bibliothèque développe une offre spécifique en fonction des besoins locaux, promouvant le dialogue, l'inclusion et la diversité, telle que :

- Animations : ateliers interculturels de lecture et de conversation pour adultes pour faire tomber les préjugés (*Paroles Partagées*), divers projets de médiation interculturelle, expériences de Bibliothèque vivante, journées d'accueil interculturelles, etc.
- Le *contact, le plaisir des livres* : dans les 19 arrondissements, des animateurs hors les murs qui vont à la rencontre des familles nouvellement arrivées ou des quartiers défavorisés pour des activités d'éveil à la lecture.

En outre, tous les membres du personnel reçoivent une formation qui comprend un volet sur la communication interculturelle. Des formations thématiques sont proposées aux professionnels comme les enseignants, comme le *Punch* du projet *Combattre les préjugés* : animations autour d'une collection d'albums traitant de thèmes tabous ou transgressifs, notamment les préjugés, la discrimination et les réfugiés.

*Le Centre d'histoire s'*est imposé comme une institution dynamique qui promeut l'histoire de la ville telle qu'elle est vécue par les Montréalais auprès de la population locale, des touristes

et des grands médias. Il s'est distingué par ses collections de témoignages et son souci de mettre en valeur les communautés immigrantes, d'être à l'écoute des citoyens et de leur accorder une place de choix dans ses activités et ses expositions.

Le réseau Accès culture est un outil essentiel pour assurer l'inclusion des citoyens de tous âges, conditions et origines. Le réseau est formé par :

- 24 équipes culturelles dans 19 arrondissements;
- 14 *maisons de la culture*, 5 centres culturels et plus de 60 autres lieux;
- 2000 spectacles et projections, 150 expositions;
- 600 000 spectateurs et visiteurs.

Par ses activités de médiation, d'incubation, de diffusion et d'implication citoyenne (MIDI), le Réseau vise à favoriser la participation de tous les Montréalais à la vie culturelle, contribuant ainsi, en complémentarité avec les communautés culturelles et locales, à la vitalité des quartiers et au développement de Montréal comme métropole culturelle inclusive.

Plusieurs initiatives visant à inclure la diversité et à favoriser les relations interculturelles ont été mises en œuvre au fil des ans, telles que la Journée d'accueil interculturel (JAI) pour promouvoir l'accessibilité et la participation culturelle de tous les citoyens et parvenir à une représentation plus équitable de la diversité ethnoculturelle des publics fréquentant tous les lieux de la ville. Et aussi, *Des mots sur mesure VII,* un concert de créateurs issus de différentes cultures musicales (perse, syrien, grec, etc.) qui chantent en français pour la première fois une sélection de textes de grands auteurs québécois.

Enfin, il est important de noter que le réseau Accès culture a approuvé un plan d'action pour la diversité 2019-2023 qui prévoit :

- Accroître la diversité de la programmation;
- Accroître la diversité des publics;
- Accroître la diversité de l'équipe.

Et elle est basée sur 3 valeurs :

- L'équité et l'inclusion;
- L'accessibilité;
- L'interculturalisme.

Communication

Le ***Service de l'expérience citoyenne et des communications*** **(SECC) de la Ville de Montréal a pour objectif d'assurer une représentation équitable de la diversité montréalaise dans toutes ses productions**. Les différents outils de communication font l'objet d'une grande rigueur à toutes les étapes de leur élaboration, tant dans les messages véhiculés que dans

leur représentation visuelle. De plus, tous les employés de la SECC ont reçu la consigne de s'assurer de refléter la diversité de Montréal dans toutes les productions visuelles qui sont sous la responsabilité du service. Ils doivent également suivre les étapes d'approbation qui assurent le contrôle de la qualité. Les canaux de communication numériques favorisent un ciblage plus précis des publics à atteindre. De plus, les plans médias (placement publicitaire) incluent des supports destinés aux communautés culturelles ou à d'autres groupes spécifiques.

12. Conclusions et recommandations

Montréal est une ville où la diversité est bel et bien mise de l'avant. Non seulement dans ses rues, mais aussi dans les centres culturels et commerciaux, les musées et les restaurants, les bibliothèques et les graffitis. Bien qu'il existe certains quartiers défavorisés où la présence d'immigrants est plus importante, la diversité est présente dans pratiquement tous les secteurs et coins de la ville. C'est aussi une ville qui, malgré ses complexités, transmet un esprit accueillant, ouvert et tolérant.

Depuis la fin des années 80, les différents gouvernements locaux ont promu de nombreuses politiques et actions visant à reconnaître et à valoriser la diversité de la ville et à promouvoir les possibilités d'interaction, d'échange et de mixité sociale.

Les politiques culturelles sont un pilier fondamental de l'approche interculturelle de la Ville, avec de nombreuses initiatives allant des grands équipements culturels tels que les musées, au travail dans les différents quartiers de la ville à travers les centres culturels, les bibliothèques ou le soutien aux nombreuses initiatives des organisations sociales, sportives et culturelles.

En outre, ces dernières années, divers plans départementaux ont été définis, qui incluent l'inclusion, la diversité et la lutte contre la discrimination comme éléments prioritaires de leurs actions. Le BINAM a promu une nouvelle stratégie qui manquait dans la ville et qui vise spécialement à promouvoir l'accueil et l'inclusion des immigrants, avec une ligne d'action importante pour sensibiliser la société d'accueil. La réduction du chômage des immigrants, qui reste plus élevé que celui du reste de la population, est un objectif clé de cette stratégie.

Au cours de notre visite, nous avons pu constater qu'il existe actuellement de nombreuses circonstances positives dont la ville doit profiter pour faire un nouveau pas important sur la voie de l'interculturalisme. L'engagement politique, le nombre de plans et d'initiatives promus par différents départements, la création du nouveau département de l'inclusion et de la diversité, qui favorisera sans aucun doute une approche plus transversale des politiques, le travail et la collaboration avec les universités et avec de nombreux acteurs de la société civile, ainsi que la nouvelle impulsion du Réseau des municipalités en immigration et en relations culturelles du Québec (RÉMIRI) lié à la CCI, parmi de nombreux autres facteurs, démontrent qu'il existe un « momentum » très favorable dans la ville.

Le sentiment véhiculé par la Ville est celui d'un bouillonnement d'initiatives et de plans, mais d'une certaine manière, on perçoit l'**absence d'une vision commune** qui les unit. La diversité des concepts utilisés dans les différents plans (intégration, inclusion, interculturalité), la

référence dans les différents plans à différents principes, et le fait que les plans soient si départementaux, transmettent un sentiment de manque de cohésion.

En ce sens, l'« éléphant dans la pièce » est sans aucun doute le fait que **Montréal ne dispose pas d'une stratégie globale et transversale qui serve de cadre de référence commun à tous les plans et initiatives de la ville**. Il y a beaucoup de villes dans la CCI qui ont des stratégies de ville interculturelle et dans lesquelles il n'y a pas encore une « culture » de la diversité aussi intense et partagée qu'à Montréal. Cependant, tout indique que Montréal se trouve à un moment très favorable pour définir ce cadre qui lui permettrait de faire un saut conséquent dans les années à venir.

Conformément aux défis et recommandations identifiés par le CIM dans le rapport *Politique interculturelle : Montréal, cité interculturelle, stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle*[23] (février 2019), seule une politique interculturelle assurerait une perspective transversale, durable et cohérente permettant de cartographier correctement les défis et les besoins, et d'établir les mécanismes nécessaires pour y faire face. Une politique interculturelle permet en effet d'obtenir une mobilisation et une consultation sans précédent de plusieurs acteurs municipaux et, idéalement, d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires à un suivi administratif transversal ultérieur. Comme les défis ne peuvent être abordés d'un point de vue départemental uniquement, la promotion de la transversalité et de la coordination entre les départements conduirait à une vision plus globale qui permettrait de définir un cadre de référence partagé. En tant que politique publique, cette nouvelle stratégie nécessiterait de définir des indicateurs d'impact et de procéder à une évaluation de ses performances.

Cette nouvelle stratégie devrait passer par une approche qui met l'accent sur l'inclusion plutôt que sur l'intégration, faciliter davantage d'espaces de réflexion partagés, garantir une intervention équitable dans tous les quartiers, relever les défis posés par la diversité religieuse, améliorer l'intégration socio-économique des immigrants et des minorités ethnoculturelles, approfondir l'approche « citoyenneté » et promouvoir la participation à tous les niveaux, et davantage d'espaces d'interaction et de relations interculturelles.

Car la question n'est pas d'avoir une stratégie, elle est aussi et surtout de savoir comment la définir. Et dans ce sens, il y a des villes qui ont conçu des stratégies interculturelles, mais qui ne sont pas vraiment transversales, car la « lentille » interculturelle n'a pas été intériorisée par les responsables politiques et techniques de tous les départements.

Le processus de conception d'une stratégie ou d'un cadre global est une excellente occasion de générer des débats internes et externes, avec la société civile et les citoyens, sur la manière dont la Ville peut continuer à progresser vers un Montréal plus interculturel.

Des recommandations concrètes pourraient être fournies sur certains thèmes ou domaines spécifiques, mais ce qui ressort vraiment de la visite, c'est que l'excellent travail qui est fait et l'élan qui existe devraient se traduire par la définition d'un cadre de référence qui permettrait de mieux profiter des grandes énergies et des efforts qui sont faits.

[23] http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/strategie_integree_six_etapes.pdf?fbclid=IwAR2uGOIw-rMSB52LN-bEQpO00WIYrV0oQj7zKC3gDRhvim3kFQrdgVqCxXM

Visite d'experts – Programme « Cités interculturelles » – Conseil de l'Europe
13-14 mai 2019

Projet de programme

LUNDI 13 MAI 2019 (AM)

Heure	Activité	Lieu
9h à 11h45	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u> Objectif : Présentation des résultats de l'Index selon l'approche CIC et engager une discussion avec des acteurs clé montréalais ▪ Accueil (5-10 mn) Magda Popeanu ○ SDIS (5 mn) ▪ Présentation de l'approche Cités interculturelles et des résultats préliminaires de l'Index par le Conseil de l'Europe (45 mn) ▪ Échanges avec les participants (1h30) : ○ 30 mn tour de table (les participants se présentent et précisent leurs liens avec l'interculturel à travers leurs dossiers/services) ○ Discussions/ échanges	Maison des régions
12h15 à 13h45	DEJEUNER (1h30)	Maison des régions

LUNDI 13 MAI 2019 (PM)

Heure	Activité	Lieu
14h - 15h15	<u>RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LE GROUPE ORGANISATEUR</u> Objectifs : ▪ Présenter le contexte montréalais et les objectifs plus globaux de cette collaboration avec ICC ▪ Débriefing concernant la séance publique du matin ▪ Échanger plus amplement sur les initiatives SDIS (RILD - BINAM)	Maison des régions
15h15 - 16h	Déplacement organisme Cari St-Laurent [24]	774 boulevard Décarie
16h - 17h	<u>Visite organisme Cari St-Laurent</u> Objectif : Mieux connaître les initiatives clé montréalaises	774 boulevard Décarie, bur. 300

[24] La mission de Cari St-Laurent est d'accueillir, d'aider et d'accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'établissement, d'adaptation, d'intégration personnelle, sociale et professionnelle.

MARDI 14 MAI 2019 (AM)

Heure	Activité	Lieu
9h -10h30	LA CULTURE COMME VECTEUR D'INTÉGRATION (35MN) Objectif : Mieux connaître les initiatives et activités offertes par ces services / instances. Service de la culture Exemples : Programme médiation culturelle ; Le programme Patrimoines montréalais, agent de liaison bibliothèque ; Réseau accès culture ; soutiens à MTL art interculturel (MAI), à Diversité artistique Montréal (DAM) Échanges : 55 mn	Maison des régions
10h45 à 13h	EMPLOI ET INTERCULTUREL (50 mn) Objectif : Mieux connaître des initiatives externes et internes et des processus qui visent à influencer les pratiques de la Ville SDE : 25 mn; BINAM : 25 mn Entreprenariat de la diversité é et de l'immigration, Stratégie Montréal inclusive au travail, soutiens autres projets. Focus : Le Conseil interculturel de Montréal (CIM) Rôle, mission et perspectives (15 mn) Échanges : 60 mn	Maison des régions
13h00 à 14h15	DÉJEUNER DE TRAVAIL Objectif : Faire le point sur la mission et définir des prochaines étapes	Maison des régions

MARDI 14 MAI 2019 (PM)

Heure	Activité	Lieu
14h30 - 15h	Déplacement à l'organisme Petites mains	7595 boulevard Saint-Laurent
15h - 16h	Visite de projet / organisme Petites mains [25] Objectif : ▪ Mieux connaître les initiatives clé montréalaises	7595 boulevard Saint-Laurent

[25] Petites-Mains a pour mission de venir en aide aux personnes dans le besoin, spécialement les femmes immigrantes, exclues du marché de l'emploi. L'organisme aide ces femmes à sortir de leur isolement, à échanger avec d'autres, à apprendre un métier, à intégrer le marché du travail et à vivre en dignité dans la société.